

OFFICE DE TOURISME DE PALAVAS-LES-FLOTS
SEANCE DU COMITE DIRECTEUR DU 18 MAI 2022 à 17h30

Lieu : Salle des fêtes - Cosec de Palavas-les-Flots

PROCÈS-VERBAL

Date de la convocation : Mercredi 11 mai 2022

Date de la séance : Mercredi 18 mai à 17h30

Membres présents :

Sandrine ARNAL, Pamela BESSIERE, Anne BONNAFOUS, Frédéric BOUSCAREN, Eva COCHARD, Virginie DURNEZ, Serge FARRAS, Didier GAL, Jean-Louis GOMEZ, Jean-Marie GUIRAUD-CALADOU, Christian JEANJEAN, Jérôme JEANJEAN, Pierre KAUP, René LOPEZ, Iris MAROUANI, Sylvie MARTEL-CANNAC, Gil MICHEL, Thierry MILOT, Anna RIGAL LARMIGNAT, Sébastien RIVES, Clotilde ROQUES DOMINGO, Michel ROZELET, Denis SALVADOR, Jean-Frédéric SUTTEL

Membres excusés ayant donné procuration :

Alain JOYES à Pierre KAUP

Membres excusés :

Emmanuelle ARNOLD-PHILLIPOT, Jean-Marie BENEZECH, Paul COURTAUX, Michèle LARMIGNAT, Bernard MAZZILLI

Direction de l'Office de Tourisme (art R 133-7 C tour.)

Présent : Noémie RICOME, Directrice Adjointe

Thierry ROLLAND, Directeur Délégué

Président de la séance : Christian JEANJEAN

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents : 24 (sauf question n°4/ 23 présents)

Nombre de suffrages exprimés : 25 ((sauf question n°4/ 24 représentés, y compris les procurations.)

1) INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – INSTALLATION D'UN MEMBRE DU COMITE DIRECTEUR

Rapporteur : M. Le Président

A la suite du départ de M. Fabrice BRISEDOUX, Directeur de Plage Palace, il convient d'installer un nouveau membre du Comité directeur. Par arrêté municipal en date du 26/04/2022, n°85/2022, Mme Eva COCHARD, Directrice de Plage Palace, est nommée en qualité de membre du collège des socio-professionnels au sein du comité directeur de l'Office de tourisme.

Le comité directeur est invité à proclamer l'installation de Madame Eva COCHARD en qualité de membre du comité directeur.

Après délibération, l'affaire est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 28 FEVRIER 2022

Rapporteur : M. Le Président

Il est proposé au comité directeur d'approuver le procès-verbal de la dernière séance.

Une copie est consultable à l'Office de tourisme aux heures habituelles d'ouverture des bureaux ou sur le site internet de l'Office de tourisme à <https://www.ot-palavaslesflots.com/espace-pro-et-presse/vie-statutaire/>

Le comité directeur est invité à délibérer.

Après délibération, l'affaire est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

3) INSTITUTION ET VIE POLITIQUE - ELECTION D'UN PRESIDENT DE SEANCE POUR LE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Rapporteur : M. Le Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2121-14,

CONSIDERANT que dans les séances où le compte administratif est débattu et voté, le comité directeur doit élire un président en remplacement de Monsieur Christian JEANJEAN qui peut assister à la discussion mais doit se retirer au moment du vote.

Il est proposé d'élire un membre du comité directeur comme Président de séance.

Après délibération, l'affaire est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

4) FINANCES LOCALES – BUDGET OT M4 – COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Rapporteur : M. Fred BOUSCAREN

Le compte administratif 2021 est présenté aux membres du comité directeur. Celui-ci retrace les mouvements de l'exercice budgétaire 2021 suivant les dispositions de l'instruction budgétaire M4.

Vu les résultats résumés ci-dessous, M. le Président propose au comité directeur d'approuver le compte administratif 2021.

Section d'exploitation :

	Réalisé	Résultat 2020	Résultat 2021
Dépenses :	612 578,93 €	- €	612 578,93 €
Recettes :	701 290,56 €	155 880,20 €	857 170,76 €
Résultat :	88 711,63 €		244 591,83 €

Section d'investissement :

	Réalisé	Résultat 2020	Résultat 2021	Restes à Réaliser	Résultat global
Dépenses :	17 074,20 €	- €	17 074,20 €	367,20 €	17 441,40 €
Recettes :	31 564,99 €	83 482,40 €	115 047,39 €	- €	115 047,39 €
Résultat :	14 490,79 €		97 973,19 €	- 367,20 €	97 605,99 €

Résultat total de l'exercice 2021 :

	Exploitation	Investissement	Total	Restes à Réaliser	Résultat global
Dépenses :	612 578,93 €	17 074,20 €	629 653,13 €	367,20 €	630 020,33 €
Recettes :	857 170,76 €	115 047,39 €	972 218,15 €	- €	972 218,15 €
Résultat :	244 591,83 €	97 973,19 €	342 565,02 €	- 367,20 €	342 197,82 €

Le compte administratif 2021 est annexé à la présente
Le Comité directeur est invité à délibérer.

Après délibération, l'affaire est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

5) FINANCES LOCALES – COMPTE DE GESTION 2021

Rapporteur : Mme Pamela BESSIERE

Il est exposé au comité directeur le compte de gestion 2021 du budget M4 OT qui retrace les comptes du comptable public.

Vu la conformité du compte de gestion avec le compte administratif de l'OT.

Il est proposé au comité directeur d'approuver ce document.

Une copie est consultable à l'Office de tourisme aux heures habituelles d'ouverture des bureaux.

Le comité directeur est invité à approuver le compte de gestion 2021 du budget M4 OT.

Après délibération, l'affaire est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

6) FINANCES LOCALES- DETERMINATION ET AFFECTATION DES RÉSULTATS

Rapporteur : M. Fred BOUSCAREN

Le compte administratif 2021 a été présenté aux membres du comité directeur.

Le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 s'élève à 244 591.83 €.

Il est proposé au comité directeur d'affecter ce résultat sur l'exercice 2022.

Il est proposé d'affecter le résultat d'exploitation 2021, d'un montant de 244 591.83 € comme suit :

En recette de la section d'exploitation 2022 (compte 002) : 244 591.83 €.

Le comité directeur est invité à délibérer.

Après délibération, l'affaire est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

7) FINANCES LOCALES – BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022

Rapporteur : Mme Pamela BESSIERE

Vu l'approbation du compte administratif et de l'affectation du résultat 2021. Vu le projet de budget supplémentaire établi conformément à l'instruction M4 annexée à la présente.

Il est proposé au comité directeur le budget supplémentaire par nature et par chapitre.

Le projet de budget supplémentaire a été joint à la présente.

SECTION D'EXPLOITATION	BP 2022 (voté)		BS proposition		BP 2022 & BS
Dépenses	678 000,00 €		244 591,83 €		922 591,83 €
011 - Charges à caractère général	173 500,00 €		174 591,83 €		348 091,83 €
6064 - fournitures administratives	1 000,00 €		2 000,00 €		3 000,00 €
611 - sous traitance générale	5 800,00 €		5 000,00 €		10 800,00 €
6135 - location biens mobiliers	500,00 €		1 000,00 €		1 500,00 €
6155B - autres biens mobiliers	200,00 €		500,00 €		700,00 €
617 - études et recherches	2 650,00 €		2 550,00 €		5 200,00 €
618 - divers	5 000,00 €		10 500,00 €		15 500,00 €
6231 - annonces et insertions	16 000,00 €		26 700,00 €		42 700,00 €
6233 - loires et expositions	- €		1 000,00 €		1 000,00 €
6236 - catalogues et imprimés	8 500,00 €		5 000,00 €		13 500,00 €
6238 - divers	17 600,00 €		20 000,00 €		37 600,00 €
6256 - missions	2 000,00 €		2 000,00 €		4 000,00 €
6257 - recrutements	1 500,00 €		500,00 €		2 000,00 €
6261 - frais d'affranchissement	200,00 €		1 000,00 €		1 200,00 €
6281 - concours divers (cotisations...)	9 000,00 €		3 000,00 €		12 000,00 €
6287 - remboursement de frais	- €		7 000,00 €		7 000,00 €
6288 - autres	4 000,00 €		86 841,83 €		90 841,83 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	460 000,00 €		66 000,00 €		526 000,00 €
6215 - Personnel affecté par la collectivité de rattachement	- €		6 000,00 €		6 000,00 €
6411 - Salaires, appointements, commissions de base	336 300,00 €		60 000,00 €		396 300,00 €
014 - Atténuation de produits	- €		- €		- €
023 - Virement à la section d'investissement	- €		- €		- €
042 - Opérat. d'ordre transfert entre sections	35 000,00 €		- €		35 000,00 €
65 - Charges diverses de gestion courante	8 000,00 €		4 000,00 €		12 000,00 €
6512 - Droits d'utilisation - Informatique en nuage	- €		1 000,00 €		1 000,00 €
6518 - Autres redevances pour concession, brevet, licence	7 000,00 €		3 000,00 €		10 000,00 €
67 - Charges exceptionnelles / opéré gestion	1 000,00 €		- €		1 000,00 €
68 - Dotations aux amortissements et provisions	500,00 €		- €		500,00 €
Recettes	678 000,00 €		244 591,83 €		922 591,83 €
002 - Résultat fonct. antérieur reporté	- €		244 591,83 €		244 591,83 €
013 - Atténuations de charges	31 000,00 €		- €		31 000,00 €
042 - Opérat. d'ordre transfert entre sections	24 000,00 €		- €		24 000,00 €
70 - Vente prod. fabr., prest.serv. marchandises	36 500,00 €		- €		36 500,00 €
74 - Dotations, subventions et participations	180 000,00 €		- €		180 000,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	405 000,00 €		- €		405 000,00 €
77 - Produits exceptionnels	1 000,00 €		- €		1 000,00 €
78 - Retenues sur amortissement et provisions	500,00 €		- €		500,00 €

SECTION INVESTISSEMENT	BP 2022 (voté)	RAR 2021	BS proposition	TOTAL BS	BP 2022 & BS
Dépenses	95 000,00 €	367,20 €	97 605,99 €	97 973,19 €	132 973,19 €
001 - Résultat antérieur reporté	- €	- €	- €	- €	- €
040 - Opérat. d'ordre transferts entre sections	24 000,00 €	- €	- €	- €	24 000,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	4 000,00 €	- €	24 000,00 €	24 000,00 €	28 000,00 €
2051 - Concessions et droits assimilés	- €	- €	24 000,00 €	24 000,00 €	24 000,00 €
21 - Immobilisations corporelles	7 000,00 €	367,20 €	73 605,99 €	73 973,19 €	80 973,19 €
2183 - Matériel de bureau et informatique	2 183,00 €	- €	5 000,00 €	- €	7 183,00 €
2188 - Autres	- €	367,20 €	68 605,99 €	68 973,19 €	68 605,99 €
23 - Immobilisations en cours	- €	- €	- €	- €	- €
Recettes	35 000,00 €	- €	97 973,19 €	97 973,19 €	132 973,19 €
001 - Résultat d'investissement reporté	- €	- €	97 973,19 €	97 973,19 €	97 973,19 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	- €	- €	- €	- €	- €
040 - Opérat. d'ordre transfert entre sections	35 000,00 €	- €	- €	- €	35 000,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €	- €	- €

Le Comité directeur est invité à délibérer.

Après délibération, l'affaire est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

8) TOURISME - CONVENTION DE PARTENARIAT COMMERCIAL BOUTIQUE - OT & COMMERCANTS

Rapporteur : M. Le Président

La boutique de l'Office de tourisme permet de valoriser les produits du territoire, de prolonger et d'intensifier l'expérience du visiteur et de valoriser l'économie locale. Les produits permettent de promouvoir et communiquer sur notre marque de destination.

Nous avons récemment élaboré des nouveaux produits et mis à jour les collections.

Dans le but de partager une marque commune, nous souhaitons offrir aux commerçants de la ville de Palavas les Flots qui le souhaitent, la possibilité de vendre des produits de la boutique de l'Office de Tourisme.

Le projet est annexé à la présente.

Le Comité directeur est invité à délibérer et à autoriser la directrice de l'Office de Tourisme à signer la convention.

Après délibération, l'affaire est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

9) FINANCES LOCALES – CATALOGUE PRODUITS BOUTIQUE – OT & COMMERCANTS

Rapporteur : Mme Pamela BESSIERE

Il est proposé au comité directeur d'approuver le catalogue annexé au projet de convention de partenariat commercial.

Le comité directeur est invité à délibérer et à approuver les tarifs de la régie de l'Office de Tourisme

- Polo femme	Prix HT	13.99 €
- Polo homme	Prix HT	14.99 €
- T-shirt femme et homme	Prix HT	6.99 €
- T-shirt enfants blanc et logo	Prix HT	5.99 €
- T-shirt enfants gris	Prix HT	6.67 €
- Casquette enfants	Prix HT	6.25 €
- Sac adultes et enfants	Prix HT	1.75 €
- Porte-clés, tour de cou	Prix HT	1.75 €
- #LOVEPALAVAS	Prix HT	14.99 €
- Parfum Homme et Femme	Prix HT	9.99 €
- Mug Céramique	Prix HT	4.99 €
- Affiches	Prix HT	4.99 €
- Carte postale	Prix HT	0.12 €
- Agenda de poche	Prix HT	4.20 €
- Stylo	Prix HT	0.50 €
- Crayon à papier	Prix HT	0.25 €
- Stylo chic	Prix HT	1.50 €

Le catalogue est annexé à la présente.

Le comité directeur est invité à délibérer.

Après délibération, l'affaire est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

10) FINANCES LOCALES – DEMANDE DE GRATUITE DE L'ASSOCIATION AMICALE DES PLAISANCIERS DE PALAVAS-LES-FLOTS

Rapporteur : M. Fred BOUSCAREN

L'association amicale des plaisanciers de Palavas-les-Flots a organisé du 28 avril au 3 mai 2022 le Rallye des Copains d'à bord, appelé pour la première fois Rallye du Phare de la Méditerranée. Le port en mer a accueilli 36 bateaux des ports de la baie d'Aigues-Mortes et une centaine de skippers et équipiers profiteront d'une demi-journée de loisirs.

L'après-midi du 3 mai de 14h à 18h était consacré à la découverte de la ville, sous forme de 4 ateliers :

- Balade en petit train pris en charge par l'association
- Visite du musée Dubout, du MVT (musée des voitures et du train) et du parc du Levant
- Montée au Phare de la Méditerranée pour une collation au bar
- Visite guidée avec l'Office de Tourisme et visite du jardin de l'église.

L'association amicale des plaisanciers de Palavas-les-Flots a sollicité l'Office de Tourisme pour la gratuité de la visite guidée. Cette visite guidée est réalisée par le guide touristique de l'Office de Tourisme.

Pour information, la valorisation de cette gratuité s'élève à 300 euros pour la visite guidée pour 60 personnes.

Le comité directeur est invité à délibérer et à entériner la décision ordonnateur n°02/2022 prise compte tenu des délais.

Après délibération, l'affaire est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

11) TOURISME – PLAN D’ACTIONS PROMOTION ET COMMUNICATION 2022 – 2023

Rapporteur : M. Le Président

Dans le cadre de la stratégie générale de promotion et de communication, le plan de promotion a été actualisé.

Il est proposé au comité directeur de valider le futur plan de promotion et de communication de l’année 2022 – 2023.

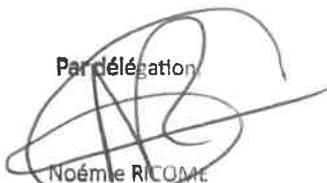
Le projet est annexé à la présente.

Le Comité directeur est invité à délibérer.

Après délibération, l’affaire est adoptée à l’unanimité des membres présents ou représentés.

**La Directrice Adjointe,
Noémie RICOME,**

Par délégitation



Noémie RICOME

Directrice Adjointe de l’Office de tourisme

**Le Président,
Christian JEANJEAN,**



**L’Elu au Tourisme,
Frédéric BOUSCAREN,**

**L’Elue au Tourisme,
Pamela BESSIERE,**

Publié à Palavas-Les-Flots, le 19/05/2022,
La Directrice Adjointe, Noémie RICOME

